



NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Lors de cette 2^{nde} séance de négociation, la Direction nous a proposé un projet d'accord avec les mesures suivantes :

Mesures augmentation salariale :

- **Un budget de 1,8%** (dont 0,3% au titre des évolutions professionnelles pour l'année 2021) pour les augmentations individuelles rétroactives au 1^{er} janvier.
- **Une enveloppe spécifique de 150 K€** au bénéfice des classifications C à F décomposée de la façon suivante :
 - Enveloppe de **100 K€** pour traiter :
 - Les éventuels écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
 - Les éventuels dé-positionnements salariaux observés par la DRH
 - Enveloppe de **50 K€** pour traiter les éventuelles rétentions salariales des salariés juniors.

Pour la CFDT cette proposition reflète peu le discours du Président prononcé lors des vœux. La CFDT attend un effort supplémentaire sur ces mesures salariales.

La Direction nous explique qu'en 2019 le budget était de 2,5% avec une inflation de 1,1%, soit une augmentation réelle du pouvoir d'achat de 1,4%.

En 2020 l'inflation est de 0,2%, la Direction propose un budget de 1,8%, soit une augmentation réelle du pouvoir d'achat de 1,6%. La Direction estime que leur proposition est meilleure que l'année dernière.

Est-ce suffisant au regard des efforts fournis par l'ensemble des salariés de TDF pour maintenir la société à flot pendant cette année difficile ? **Pour la CFDT c'est non !**

La CFDT revendique les propositions suivantes :

- **Budget identique à 2019 soit 2,5 % pour les augmentations individuelles.**
- **Une enveloppe spécifique de 200 K€ au bénéfice des classifications C à F à répartir pour traiter les écarts.**

Nos autres propositions faites lors de la 1^{ère} séance du 15 décembre restent d'actualité mais à ce stade de la négociation, elles n'ont pas retenu l'attention de la Direction.

Revalorisation de la prime d'astreinte et INP :

- Prime d'astreinte à hauteur de 280 €, **la CFDT demande 300 €.**
- Prime INP à hauteur de 170 €, **ok pour la CFDT.**

Mesures supplémentaires proposées par la Direction :

- Revalorisation de la participation employeur pour les RIE en cas de besoin.
- Maintien de la prise en charge des frais de transports en commun à 100% pour 2021.
- Engagement d'une négociation sur les modalités de la Loi Orientations Mobilités dans le cadre de la prochaine négociation QVT.

Performance collective :

Le résultat de la performance collective sur le bonus des salariés devrait être plutôt dans la fourchette haute.

Participation :

La Direction n'a pas encore le résultat du calcul de la réserve de participation mais la tendance semble plutôt à l'identique de l'année dernière.

La prochaine réunion est prévue le 20 Janvier 2021

CFDT

Fairway 155 bis avenue Pierre Brossolette– 92120 Montrouge

Tél. : 01 55 95 12 28 - Cfdt@tdf.fr <http://cfdt.intranet.tdf.fr> - <http://www.cfdt-tdf.fr>